

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 JUIN 2014

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. MOUCHARD Patrick, Mme JUBAULT-BREGLER Anne, M. GIRAULT Bruno, M. PRADES Guy, Mme MAC DAID Emma, Mme BASMOREAU Stéphanie, M. VEZIEN Nicolas, Mme DAUSEND Sandra, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DANET Clothilde

Procurations :

M. GALINIER-WARRAIN Gilles à Mme JUBAULT-BREGLER Anne

M. LECOEUR Jean-Marie à Mme DONZIER Emmanuelle

Mme RYCKEBOER Danièle à Mme BASMOREAU Stéphanie

Mme MATHIEU Marie-Elisabeth à Bruno GIRAULT

M. Nicolas VEZIEN, élu secrétaire.

Convocation du 30 mai 2014

Ajout de quatre points supplémentaires à l'ordre du jour

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- **Délibération 01-05/06/14 : Demande du Fonds Départemental de Péréquation pour l'année 2014.**
- **Délibération 04-05/06/14 : Dossier à préparer pour le programme régional d'agglomération.**
- **Délibération 07-05/06/14 : Renouvellement des membres de la commission consultative de l'AVAP.**
- **Délibération 10-05/06/14 : Procédure vis-à-vis de Monsieur ROUSSEL.**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'ajout des quatre points supplémentaires à l'ordre du jour de cette séance.

Approbation du procès verbal de la séance précédente

Informations générales et délibérations

FINANCES	Anne JUBAULT-BREGLER
-----------------	-----------------------------

Informations :

- Point sur le budget communal,
- Point sur le budget assainissement,
- Point sur la trésorerie,
- Point sur la téléphonie de la mairie : Contact avec Orange et Bouygues car les contrats actuels sont onéreux par rapport au marché, de plus des mobiles deviennent indispensables en terme de sécurité pour les adjoints techniques.

DELIBERATION 01-05/06/14 : Demande du Fonds Départemental de Péréquation pour l'année 2014 : à l'unanimité.

Le conseil municipal sollicite une subvention de **8 474.00 Euros** au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et achats divers effectués en investissement depuis le début de l'année 2014.

DELIBERATION 02-05/06/14 : Convention de mise à disposition du personnel communal et des locaux municipaux avec le SIRP des Bords de Vesgre : 1 abstention (Emmanuelle DONZIER secrétaire du SIRP) et 11 pour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition des locaux communaux et du personnel communal pour le SIRP des Bords de Vesgre, annulant et remplaçant celles conclues les 4 décembre 2007, 25 mars 2011 et 15 avril 2011.

Cette convention ayant pour but de fixer les modalités de ces mises à disposition et des remboursements des frais qui en découlent.

DELIBERATION 03-05/06/14 : Avenant sur contrat d'entretien SAUR pour les canalisations EU logements communaux, et curage des canalisations d'EP : à l'unanimité.

Lors de l'établissement du contrat d'entretien et de contrôle des assainissements EU avec la SAUR, les réseaux situés dans la cour des logements communaux n'avaient pas été intégrés.

Monsieur le Maire propose donc un avenant afin d'intégrer ceux-ci au contrat d'entretien, et d'étendre également le contrat au réseau d'eau pluviale de la commune. Le Maire rappelle que l'Agglo de Dreux a désormais la compétence assainissement, mais que la commune en a gardé la gestion.

Information : Point sur la participation de l'Etat à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

La commune vient de recevoir le solde du fond d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires soldant ainsi l'année scolaire 2013-2014.

Information : Convention d'élagage avec Saint Ouen Marchefroy.

L'Elagage ayant été réalisé par le matériel et le personnel de la commune de Saint Ouen Marchefroy, une convention a été signée par les deux parties ; compte tenu d'un certain nombre d'aménagement technique et de non prise en compte de certaines charges celle-ci va être revue à la baisse.

DELIBERATION 04-05/06/14 : Dossier à préparer pour le programme régional d'Agglomération.

3 dossiers sont proposés au conseil : voté à l'unanimité.

- Aménagement du parc chemin de la Forêt (terrain de foot), Travail d'étude en cours avec l'Agglo de Dreux et la Région

- Achat d'un porte outil pour assurer un meilleur nettoyage, désherbage et une protection de l'environnement,

- Restructuration de l'environnement de la mairie (réaménager une place de rencontres, un aménagement pour personnes Handicapées, toilettes publiques etc).

Le conseil donne mandat et pouvoir au Maire pour préparer et présenter ces trois dossiers, autorise le Maire à préparer et à solliciter toutes demandes de subventions auprès de toutes les instances pouvant être concernées par chacun des dossiers, afin de pouvoir, si les finances le permettent, engager ces opérations dans le budget 2015.

AGGLOMERATION DE DREUX

PATRICK MOUCHARD

Après le premier conseil communautaire de mise en place du Président, vices présidents et conseillers communautaires, l'Agglomération de Dreux a commencé les réunions par commission.

A venir, commission tourisme le 11 juin et commission plan d'eau rivières le 25 juin prochain.

Information : Commission assainissement : (Pascal PHILIPPOT)

Convention avec l'Agglo de Dreux pour la gestion de l'assainissement non encore établie. Celle-ci devrait arriver incessamment.

SPANC : désaccord sur les coûts et le planning des contrôles périodiques par l'agglomération de Dreux.

Le Maire a fait part de son inquiétude sur la manière d'appréhender les problèmes financiers du SPANC en imposant des contrôles trop rapprochés des assainissements individuels.

Information : Internet Haut débit (Guy PRADES).

A moyen terme, le syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique déploiera la fibre optique sur l'ensemble de la commune de Berchères-sur-Vesgre (entre 2017 et 2022), ce qui apportera des débits bien supérieurs au VDSL2.

Suite aux interrogations de la population, M. PRADES attend une réponse de l'agglomération de Dreux.

Information : Le Maire informe le conseil sur les problèmes rencontrés sur la nouvelle organisation des ramassages, tous les berchériens n'ayant pas reçu de réceptacles. Après intervention auprès de l'Agglo de Dreux, ceux-ci se sont engagés à faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

Le Maire a fait part également à l'Agglo de Dreux de son courroux sur les dégradations engendrées par le camion de la Sita lors du ramassage chemin des Champs Filasses. La Sita doit intervenir pour remettre en état.

ORGANISATION

Anne JUBAULT- BREGLER

Information : Point sur le récolement des archives (Clotilde DANET). Une mise à jour et un recensement des archives communales sont en cours de réalisation et devraient être finalisés rapidement.

DELIBERATION 05-05/06/14 : à l'unanimité : achat d'un petit camion en lieu et place du C15.

Afin de réduire le temps des trajets effectués par les adjoints techniques avec le tracteur (déchetterie, nettoyage des chemins communaux, ...), il est envisagé l'achat d'un petit camion benne d'occasion afin de remplacer le C15.

Le conseil donne son accord et pouvoir au Maire pour l'achat de ce camion, pour un montant maximum de 10 000 €.

Le Maire mandate Monsieur VEZIEN pour la recherche de ce camion.

Information : Suite à la demande des habitants, la mairie sera désormais rouverte tous les samedis matin de 9h00 à 11h45, à titre d'essai. Au vue de la fréquentation, cette réouverture sera, ou non permanente.

MANIFESTATIONS

DIVERS INTERVENANTS

Information : Inauguration de la rue neuve et de l'église (Sandra DAUSEND, Danièle RYCKEBOER).

Cette inauguration pourrait être prévue vers le 21 septembre prochain. Monsieur le Maire demandera aux autorités compétentes leur disponibilité, pour s'assurer de leur présence.

Information : Participation à la conférence de Mme CAMUS sur les combattants de 14-18 (généalogie) (Danièle RYCKEBOER). Cette dame est analyste généalogiste, et travaille sur le parcours des générations.

Un rendez vous est pris pour le 16 juillet à Anet pour comprendre l'objet, avant de prendre une décision sur notre participation avec d'autres communes.

Information : Agenda des manifestations mutualisées d'Anet (Emmanuelle DONZIER).

Chaque année, cet agenda précise nos manifestations. Ce document est en cours de réalisation.

Information : Cluedo (Emannuelle DONZIER). Le cluedo se déroulera le samedi 14 juin 2014, en partenariat avec Saint Ouen Marchefroy, et qui se passe au parc de Boissets.

Information : Feux de la Saint Jean (Village en fête). L'association Village en fêtes organise une soirée country le samedi 21 juin en même temps que le feu de la St Jean.

Information : 14 juillet (Emannuelle DONZIER). La réservation du feu d'artifice a été faite pour le dimanche 13 juin 2014.

La finale de la coupe du monde de football sera le 13 juillet, jour du feu d'artifice. L'association propose éventuellement de diffuser sur écran géant le match, suivi du feu d'artifice.

Le Conseil est très réservé sur cette proposition compte tenu de l'organisation à mettre en place et de la sécurité.

Emmanuelle DONZIER demande plus de personnes pour s'occuper des manifestations. 4 personnes ne suffisent pas pour Organiser ces évènements.

Le Maire propose que l'apéritif soit comme pour le mandat précédent organisé par les conseillers.

Guy Prades est proposé pour superviser ce 14 juillet.

URBANISME

BRUNO GIRAULT – STÉPHANIE BASMOREAU

DELIBERATION 06-05/06/14 : à l'unanimité.

Devis B.E-A.U.A concernant la procédure de modification simplifiée du PLU.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il serait nécessaire de procéder à la levée d'une réserve foncière pour pouvoir ainsi réaliser, en contre partie, un aménagement communal au droit de la RD 933 important pour les riverains. De plus, il y a quelques points à mettre à jour suite à de petites erreurs de rédaction ou des incohérences vis à vis de l'AVAP.

Le BE BAUA ayant été consulté, propose un devis de 1698 € TTC.

La procédure à mettre en place pour cette opération est jointe à la présente délibération.

Le conseil municipal accepte le devis du bureau d'études BE BAUA.

DELIBERATION 07-05/06/14 : à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AVAP.

La commission, présidée par le Maire, est composée de 15 membres :

Membres de droit :

Les membres représentant l'Etat :

- Le Préfet ou son représentant
- Le Directeur Régional de l'Environnement et du Logement (DREAL) ou son représentant
- Le Directeur régional des affaires culturelles (DRAC) ou son représentant
- Madame Marie Laure PETIT, Architecte des Bâtiments de France

Membres soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

Les membres représentant la collectivité :

- Bruno GIRAULT, Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement.
- Danièle RYCKEBOER, Conseillère municipale.
- Jean Marie LECOEUR, Conseiller municipal.
- Stéphanie BASMOREAU, Conseillère municipale.

Les membres qualifiés au titre de leurs compétences en matière de patrimoine culturel ou environnemental local :

Il sera proposé au Conseil Municipal :

- Le renouvellement du siège du représentant du CAUE en la personne de Madame Marie-Laure GAILLARD
- Le renouvellement du siège du représentant de l'association de protection de la Vallée de la Vesgre en la personne de son président Monsieur Bernard ACHARD
- La candidature du président de l'association Sauvegarde du Patrimoine de Berchères sur Vesgre représentée par son Président, Monsieur de SAINT PERIER.

Les personnes qualifiées au titre d'intérêts économiques locaux.

Il sera proposé au Conseil Municipal :

- Le renouvellement du siège du représentant de la communauté d'Agglomération, en la personne de Madame Anne-Claire RIVEREAU
- Le renouvellement du siège de Monsieur Thierry MENETREL, propriétaire exploitant à Berchères sur Vesgre.
- La candidature des représentants des communes de la vallée associées à la démarche de l'AVAP.

La commission dispose de la possibilité d'inviter toutes personnes pouvant apporter un regard complémentaire, le conseil propose d'inviter les élus des communes voisines en charge du patrimoine et de l'environnement.

DELIBERATION 08-05/06/14 : à l'unanimité.**Signature de la convention de groupement de commandes avec la commune du mesnil Simon concernant la formation CERTIPHYTO.**

Monsieur le Maire informe le conseil que nous poursuivons notre démarche environnementale conduisant à terme vers le zéro emploi de produit phytosanitaire.

Nos techniciens devant recevoir une formation de deux jours, il a été convenu de regrouper celle-ci en s'associant avec plusieurs communes, afin d'en diminuer le coût.

La commune du Mesnil Simon ayant pris en main cette opération, Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer une convention de groupement de commandes avec cette commune pour ainsi régler les frais engagés par celle-ci avec le FREDON (formation). 1600 € pour 10 communes engagées et environ 13 participants.

DELIBERATION 09-05/06/14 : à l'unanimité.**Devis Eco-pâturage pour l'entretien paysager d'un terrain communal.**

Dans sa poursuite de la préservation de l'environnement et prenant exemple sur de nombreuses communes en France, Monsieur le Maire propose de lancer une opération d'Eco Pâturage dans la zone de la prairie humide, qui devrait satisfaire petits et grands défenseurs de la nature et de l'environnement, économiser notre matériel et dégager du temps pour nos techniciens.

Cette expérience serait traitée sur 12 mois, le conseil autorise le Maire à concrétiser cette opération et à signer la commande auprès de Scéno-Paturage pour un montant de 3177.60 € TTC.

Information : Signalisation sens unique Champs Filasses

Compte tenu des dégradations engendrées par le camion poubelle et sa défense accusant la « circulation » l'obligeant à empiéter sur les bas cotés, un arrêté va être pris pour mettre en place un sens unique rue des Champs Filasses.

Information : Agenda 21 réunion d'information (Bruno GIRAULT) : Il sert de base de réflexion pour les 78 communes. Réunion de transition.

L'agenda 21 touche beaucoup de domaines : l'environnement, le paysage, le social, etc. Chaque commune décidera ensemble des besoins de chacun.

Information : L'Audience au TA concernant la Commune de Berchères contre un propriétaire aura lieu 17 juin à Orléans.

DELIBERATION 10-05/06/14 : Procédure vis-à-vis de Monsieur ROUSSEL : à l'unanimité.

Le conseil autorise le Maire à donner suite à ce dossier et à porter ce dossier au Tribunal de Grande Instance, en faisant appel à Me Jean-Loup VIDON, huissier de justice à NOGENT LE ROI pour établissement des procès verbaux d'état des lieux et de SCP GIBIER-FESTIVI-RIVIERRE-**GUEPIN**, avocat au Barreau de CHARTRES, demeurant 11, rue des Embûches, 28100 DREUX pour représenter la commune et la défendre auprès du Tribunal de Grande Instance.

Piste cyclable : travaux réceptionnés le 2 juin 2014.

RD 933 : L'appel d'offres sera lancé le 10 juin, l'ouverture des plis le 11 juillet, l'attribution le 25 juillet pour un commencement des travaux en septembre. Le conseil déplore la technocratie du conseil général qui a reculé l'opération qui aurait du avoir lieu cet été. Une information sera transmise dans les brèves.

Eglise : Travaux de ravalement réceptionnés. La rénovation des vitraux a commencé.

Arrêt bus mairie : travaux prévus pendant les congés d'été (juillet).

Bornes complémentaires au carrefour place de l'église (boulangerie), pour protéger la maison d'angle et supprimer les stationnements anarchiques au carrefour de la boulangerie et devant le restaurant.

Quelques contrôles de stationnement seront effectués par la gendarmerie à la sortie de l'école.

COMMUNICATION

SANDRA DAUSEND

Mise à jour du site de Berchères le plus rapidement possible.
Les Brèves du mois de Mai ont été distribuées. Les prochaines brèves sont en préparation.

DIVERS

PASCAL PHILIPPOT

DELIBERATION 11-05/06/14 :

Proposition des membres titulaires et suppléants à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs). 2 abstentions (Patrick MOUCHARD et Nicolas VEZIEN (faisant partie des personnes concernées) et 9 pour.
Monsieur le Maire informe le conseil que nous devons désigner 24 personnes imposables sur Berchères (12 membres titulaires et 12 membres suppléants) dont 6 dans chaque catégorie seront tirés au sort par Monsieur le Préfet.

Les personnes proposées par le conseil municipal sont :

	Noms, Prénoms		Noms, Prénoms
T	PREVOST Maud	S	RUFFLET Liliane
T	LAGIRAND J.Pierre	S	GIRAULT Anne-Françoise
T	LESPRILLIER Patrick	S	GILBERT Mélanie
T	PETIT Christophe	S	RIVOLET Alexandra
T	GUEROT Claudine	S	ANDRIEUX Jean-Paul
T	SORET Georges	S	MARTEL Jacky
T	RYCKEBOER Michel	S	BOLLAERT Delphine
T	DAOUZE Patrick	S	LEMOINE Martine
T	MOUCHARD Patrick	S	ECALARD Roger
T	COMBAT Guy	S	VEZIEN Nicolas
T	GRAFF Jean-Pierre	S	CARPENTIER Vincent
T	BASMOREAU Stéphanie	S	BREAN Marianne

DELIBERATION 12-05/06/14 : Délégués ATD : à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil que nous devons désigner un délégué et un suppléant pour l'Assistance Technique Départemental (ATD) pour la voirie. Faisant parti du Conseil Général, ce service nous assiste pour tout ce qui est aménagement de voirie.

Est nommé délégué : Pascal PHILIPPOT, est nommé suppléant : Bruno GIRAULT.

SYNDICATS :

SIRP : Discussions avec l'agglomération de Dreux pour l'organisation et la prise en compte des rythmes scolaires.

SITED : Syndicat repris par l'agglomération de Dreux.

SIEPRO : réunion différée.

SICA : Election de son président : Francis PEQUENARD, Maire de la Chaussée d'Ivry.

VAUCOULEURS : Election de son président : Jacques CHEIX, Maire de Boissets.

BASSE-VESGRE : Election de son président : Patrick MOUCHARD, Maire Adjoint de Berchères sur Vesgre.

Information : La SICAE a son assemblée générale le vendredi 20 juin à 17h, le Maire sera présent et propose à Nicolas VEZIEN de l'accompagner.

Information : Suite aux dégradations du lampadaire du Clos Séclin, les habitants de cette rue sont d'accord pour ne pas remettre en état ce luminaire.

Information : renouvellement de l'hébergement du site de Berchères en cours (Sandra DAUSEND)

La séance est levée à 00h30